

Nom commercial: Arnicae oleum coctum

Numéro de la matière: 263061

Version: 3 / CH

Date de révision: 13.05.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 13.05.24

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Arnicae oleum coctum

N° d'article

26306100

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Information de produit volontaire conformément au format de données de sécurité
Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

huile végétale

extrait de plantes

Autres ingrédients

Arachis hypogaea oil

No. CAS

8002-03-7

No. EINECS

232-296-4

Concentration

>= 95 %

Le renvoi: [4]

Propane-1,2-diol

No. CAS

57-55-6

No. EINECS

200-338-0

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006**HÄNSELER**
SWISS PHARMA

Nom commercial: Arnicae oleum coctum

Numéro de la matière: 263061

Version: 3 / CH

Date de révision: 13.05.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 13.05.24

Numéro
d'enregistrement 01-2119456809-23
Concentration < 1 %
Le renvoi: [4]

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol
No. CAS 128-37-0
No. EINECS 204-881-4
Concentration < 1 %
[4]
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Aquatic Chronic 1 H410

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)
Aquatic Chronic M = 1
1

6-O-palmitoylascorbic acid
No. CAS 137-66-6
No. EINECS 205-305-4
Concentration < 1 %
Le renvoi: [4]
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Eye Irrit. 2 H319

Stearic acid, monoester with glycerol
No. CAS 31566-31-1
No. EINECS 250-705-4
Concentration < 1 %
Le renvoi: [4]

Acide citrique anhydre
No. CAS 77-92-9
No. EINECS 201-069-1
Concentration < 1 %
Le renvoi: [4]
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Eye Irrit. 2 H319

Notent

[4] Information volontaire

Autres données

Ce produit est l'article au sens du paragraphe 3 du loi de chimique et on n'est pas obligé de le marquer selon la Directive 67/584 EWG. Elaboration d'une carte de sécurité selon le paragraphe 6 de l'Instruction sur les matériels dangereux n'est pas obligatoire et on le fait bénévolement

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Aucune mesure particulière.

En cas d'inhalation

Aucune mesure particulière nécessaire.

En cas de contact avec la peau

Nom commercial: Arnicae oleum coctum

Numéro de la matière: 263061

Version: 3 / CH

Date de révision: 13.05.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 13.05.24

En général le produit n'irrite pas la peau. Laver à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Aucune mesure particulière nécessaire. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Produit d'extinction à sec, Mousse, Dioxyde de carbone

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); fumée; Eviter l'inhalaion de fumée et des vapeurs.

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un vêtement de protection individuelle. En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à assurer une aération suffisante. Mettre les personnes en sûreté. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Sol très glissant suite au déversement du produit.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. En cas d'écoulement du produit dans les canalisations d'égout, informer immédiatement les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Nettoyer soigneusement à l'eau les surfaces contaminées.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion**

Refroidir à l'eau les conteneurs menacés. Danger d'inflammation quand soudage ou contenant vide.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Classes de stockage**

Classe de stockage d'après TRGS 510 10

Des liquides combustibles

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Protéger de l'action de la lumière.

Nom commercial: Arnicae oleum coctum

Numéro de la matière: 263061

Version: 3 / CH

Date de révision: 13.05.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 13.05.24

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	3.5 mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Court terme
Voie d'exposition	dermale
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	0.5 mg/kg

Propane-1,2-diol

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Population générale
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	50 mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	168 mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Population générale
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet local
Concentration	10 mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet local
Concentration	10 mg/m ³

Concentration sans effet prévisible (PNEC)

Acide citrique anhydre

Valeur type	PNEC
Type	Eau douce
Concentration	0.44 mg/l

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

HÄNSELER
SWISS PHARMA

Nom commercial: Arnicae oleum coctum

Numéro de la matière: 263061

Version: 3 / CH

Date de révision: 13.05.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 13.05.24

Valeur type	PNEC		
Type	Eau salée		
Concentration	0.044	mg/l	
Valeur type	PNEC		
Type	STP		
Concentration	1000	mg/l	
Valeur type	PNEC		
Type	Sédiment		
Concentration	34.6	mg/kg	
Valeur type	PNEC		
Type	Sédiment marin		
Concentration	3.46	mg/kg	
Valeur type	PNEC		
Type	Sol		
Concentration	33.1	mg/kg	
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol			
Valeur type	PNEC		
Type	Eau douce		
Concentration	0.199	µg/l	
Valeur type	PNEC		
Type	Eau salée		
Concentration	0.0199	µg/l	
Valeur type	PNEC		
Type	Eau		
Conditions	Occasionel		
Concentration	1.99	µg/l	
Valeur type	PNEC		
Type	Sédiment		
Concentration	0.0996	mg/kg	
Valeur type	PNEC		
Type	Sédiment marin		
Concentration	0.0096	mg/kg	
Valeur type	PNEC		
Type	Sol		
Concentration	0.04769	mg/kg	
Propane-1,2-diol			
Valeur type	PNEC		
Type	Sol		
Concentration	50	mg/kg	
Valeur type	PNEC		
Type	Eau salée		
Concentration	26	mg/l	
Valeur type	PNEC		

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006



Nom commercial: Arnicae oleum coctum

Numéro de la matière: 263061

Version: 3 / CH

Date de révision: 13.05.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 13.05.24

Type Concentration	STP 20000	mg/l
Valeur type Type Concentration	PNEC Eau douce 260	mg/l
Valeur type Type Concentration	PNEC Sédiment marin 57.2	mg/kg
Valeur type Type Concentration	PNEC Sédiment d'eau douce 572	mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Eviter le contact avec le corps.

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire

Protection des mains

Gants (résistants aux huiles)

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière Liquide, huileux

Couleur jaune

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur > 300 °C

Remarque Les données font référence à la composante principale

Point d'éclair

Valeur > 200 °C

Remarque Les données font référence à la composante principale

température de décomposition

Remarque Le produit est stable à la température ambiante.

Remarque Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

Densité et/ou densité relative

Valeur 0.910 à 0.935 g/cm³
température 20 °C

9.2. Autres informations

Hydrosolubilité

Remarque insoluble

Nom commercial: Arnicae oleum coctum

Numéro de la matière: 263061

Version: 3 / CH

Date de révision: 13.05.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 13.05.24

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Protéger de l'action de la lumière et de l'humidité de l'air.

10.5. Matières incompatibles

Des agents d'oxydation forts, chlore fluide, oxygen concentré

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu si les prescriptions de manipulations sont respectées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Acide citrique anhydre

Espèces	rat		
DL50		3000	mg/kg

6-O-palmitoylascorbic acid

Espèces	rat		
DL50	>	10000	mg/kg

6-O-palmitoylascorbic acid

Espèces	souris		
DL50		25000	mg/kg

Stearic acid, monoester with glycerol

Espèces	rat		
DL50	>	5000	mg/kg

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol

Espèces	Rat (mâle / femelle)		
DL50	>	6000	mg/kg
méthode		OCDE 401	

Propane-1,2-diol

Espèces	rat		
DL50		22000	mg/kg
méthode		OCDE 401	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

Acide citrique anhydre

Remarque N'est disponible

6-O-palmitoylascorbic acid

Espèces	cobaye		
DL50	>	3000	mg/kg

Stearic acid, monoester with glycerol

Nom commercial: Arnicae oleum coctum

Numéro de la matière: 263061

Version: 3 / CH

Date de révision: 13.05.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 13.05.24

méthode OCDE 405

6-O-palmitoylascorbic acid

Espèces lapin

évaluation irritant

méthode Technique de Draize

Stearic acid, monoester with glycerol

Espèces mammifère, espèce indéterminée

Remarque faiblard irritante (oeil)

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol

Espèces lapin

évaluation Non irritant

méthode OCDE 405

Propane-1,2-diol

évaluation effet irritant possible

méthode OCDE 405

Sensibilisation (Composants)**Acide citrique anhydre**

Remarque Aucun données connues.

6-O-palmitoylascorbic acid

évaluation non sensibilisant

Remarque Aucune effect de sensibilisation conu.

Stearic acid, monoester with glycerol

Remarque Aucune effect de sensibilisation conu.

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol

évaluation non sensibilisant

méthode in vitro

Source ECHA

Propane-1,2-diol

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée (Composants)**6-O-palmitoylascorbic acid**

Remarque Non applicable

Stearic acid, monoester with glycerol

Remarque Non applicable

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol

Remarque N'est disponible

Propane-1,2-diol

Remarque Aucun données connues.

Mutagénicité (Composants)**Acide citrique anhydre**

évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.

méthode in vitro

Remarque négatif

6-O-palmitoylascorbic acid

Remarque négatif

Stearic acid, monoester with glycerol

Remarque Aucun données connues.

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol

Espèces Salmonella typhimurium

évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.

Nom commercial: Arnicae oleum coctum

Numéro de la matière: 263061

Version: 3 / CH

Date de révision: 13.05.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 13.05.24

Remarque négatif

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol

Voie d'exposition intraperitoneal

Espèces souris

évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test micronucleus.

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol

Voie d'exposition orale

Espèces rat (mâle)

Remarque négatif

Propane-1,2-diol

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité reproductrice (Composants)**Acide citrique anhydre**

Remarque Suite à des expérimentations sur animaux, des données relatives aux effets toxiques sur la reproduction sont disponibles.

6-O-palmitoylascorbic acid

évaluation Aucun effets négatifs

Stearic acid, monoester with glycerol

Espèces rat

Remarque Suite à des expérimentations sur animaux, des données relatives aux effets toxiques sur la reproduction sont disponibles.

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol

Remarque Aucun données connues.

Propane-1,2-diol

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité (Composants)**Acide citrique anhydre**

Remarque Aucun données connues.

6-O-palmitoylascorbic acid

Remarque négatif

Stearic acid, monoester with glycerol

Espèces rat

Remarque négatif

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol

Remarque Pas des preuves disponibles sur l'action cancérogène.

Propane-1,2-diol

Remarque Aucun données connues.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)**Acide citrique anhydre**

Remarque Non applicable

6-O-palmitoylascorbic acid

Remarque Non applicable

Stearic acid, monoester with glycerol

Remarque Non applicable

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol

Remarque Aucun données connues.

Propane-1,2-diol

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

Nom commercial: Arnicae oleum coctum

Numéro de la matière: 263061

Version: 3 / CH

Date de révision: 13.05.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 13.05.24

sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

Autres données

On n'a signalé aucun effet nocif pour la santé du produit manipulé correctement.
Absence de données toxicologiques.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons (Composants)

Acide citrique anhydre

Espèces	cyprins dorés (Leuciscus idus)			
CL 50	440	à	760	mg/l
Durée d'exposition	96	h		

6-O-palmitoylascorbic acid

Espèces	Salmo gairdneri			
CL 50	51			mg/l
Durée d'exposition	96	h		

Stearic acid, monoester with glycerol

Remarque Aucun données connues.

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol

Espèces	Oryzias latipes			
NOEC	0.053			mg/l
Durée d'exposition	30	d		
méthode	OECD 210			

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol

Espèces	Poisson zèbre (Brachydanio rerio)			
CL 50	>= 0.57			mg/l
Durée d'exposition	96	h		

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol

Espèces	Micropterus dolomieu			
NOEC	> 23.8			
Durée d'exposition	70	d		
Source	ECHA			

Propane-1,2-diol

Espèces	truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)			
CL 50	40613			mg/l
Durée d'exposition	96	h		

Toxicité pour les daphnies (Composants)

Acide citrique anhydre

EC5	485			mg/l
Source	Entosiphon sulcatum (Literaturwert)			

Acide citrique anhydre

Espèces	Daphnia magna			
CE50	120			mg/l
Durée d'exposition	72	h		

6-O-palmitoylascorbic acid

Remarque Aucun données connues.

Stearic acid, monoester with glycerol

Nom commercial: Arnicae oleum coctum

Numéro de la matière: 263061

Version: 3 / CH

Date de révision: 13.05.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 13.05.24

Remarque Aucun données connues.

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol

CE50	0.48	mg/l
Durée d'exposition	48	h
méthode	OCDE 202	

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol

NOEC	0.15	mg/l
Durée d'exposition	48	h

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol

Espèces	Daphnia magna	mg/l
CE50	0.48	
Durée d'exposition	48	h
méthode	OECD 211	

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol

Espèces	Daphnia magna	mg/l
CE50	0.096	
Durée d'exposition	21	d
méthode	OECD 211	

Propane-1,2-diol

Espèces	Ceriodaphnia dubia	mg/l
CL 50	18340	
Durée d'exposition	48	h
méthode	statique test	
Source	EPA 600/489/001	

Propane-1,2-diol

Espèces	Ceriodaphnia dubia	mg/l
NOEC	13020	
Durée d'exposition	7	d
méthode	US-EPA	

Toxicité pour les algues (Composants)**Acide citrique anhydre**

Espèces	Scenedesmus quadricauda	mg/l
CI5	640	
Durée d'exposition	7	d

Acide citrique anhydre

Espèces	Microcystis aeruginosa	mg/l
CI5	80	

6-O-palmitoylascorbic acid

Remarque Aucun données connues.

Stearic acid, monoester with glycerol

Remarque Aucun données connues.

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol

Espèces	Desmodesmus subspicatus	mg/l
ErC50	> 0.4	
Durée d'exposition	72	h
méthode	Règlement (CE) 440/2008, Annexe, C.3	

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol

Espèces	Desmodesmus subspicatus	mg/l
CE 10	0.4	
Durée d'exposition	72	h

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol

ErC50	> 0.24	mg/l
Durée d'exposition	72	h

Nom commercial: Arnicae oleum coctum

Numéro de la matière: 263061

Version: 3 / CH

Date de révision: 13.05.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 13.05.24

méthode OCDE 201

Propane-1,2-diol

Espèces Raphidocelis subcapitata

CE50 19000 mg/l

Durée d'exposition 96 h

méthode OCDE 201

Toxicité pour les bactéries (Composants)**Acide citrique anhydre**

EC5 > 10000 mg/l

Durée d'exposition 16 h

6-O-palmitoylascorbic acid

Remarque Aucun données connues.

Stearic acid, monoester with glycerol

Remarque Aucun données connues.

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol

CE50 1.7 mg/l

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol

Espèces boue activée

CE50 > 10000 mg/l

Durée d'exposition 3 h

méthode OECD 209

Propane-1,2-diol

Espèces Pseudomonas putida

NOEC > 20000 mg/l

Durée d'exposition 18 h

12.2. Persistance et dégradabilité**Elimination physico-chimique (Composants)****Acide citrique anhydre**

Remarque Aucun données connues.

6-O-palmitoylascorbic acid

Remarque Aucun données connues.

Stearic acid, monoester with glycerol

Remarque Aucun données connues.

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol

Remarque Aucun données connues.

Propane-1,2-diol

Remarque Aucun données connues.

Biodégradabilité (Composants)**Acide citrique anhydre**

Valeur 98 %

Durée de l'essai 2 d

évaluation Facilement éliminable à partir de l'eau

6-O-palmitoylascorbic acid

Valeur 48 %

Durée de l'essai 28 d

évaluation N'est pas dégradé facilement

méthode OECD 302B/ISO 9888/EEC 88/302,C

Stearic acid, monoester with glycerol

Remarque Aucun données connues.

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol

Nom commercial: Arnicae oleum coctum

Numéro de la matière: 263061

Version: 3 / CH

Date de révision: 13.05.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 13.05.24

Valeur < 10 %
 Durée de l'essai 20 d
 évaluation N'est pas dégradé facilement
 méthode OECD 301D

Propane-1,2-diol

Remarque Le produit est biodégradable.

La dégradabilité facile (Composants)**Acide citrique anhydre**

Valeur 98 %
 Durée de l'essai 2 d
 méthode OECD 302B/ISO 9888/EEC 88/302,C

6-O-palmitoylascorbic acid

méthode OECD 302B/ISO 9888/EEC 88/302,C
 Remarque N'est pas facilement biodégradable.

Stearic acid, monoester with glycerol

Remarque Aucun données connues.

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol

Remarque N'est pas facilement biodégradable.

Propane-1,2-diol

Remarque Aucun données connues.

Demande Chimique en Oxygène (DCO) (Composants)**Acide citrique anhydre**

Valeur 728 mg/g

Demande biochimique en oxygène (DBO) (Composants)**Acide citrique anhydre**

Valeur 526 mg/g
 Durée de l'essai 5 d

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)****Acide citrique anhydre**

log Pow -1.72
 température 20 °C

6-O-palmitoylascorbic acid

log Pow 6.0
 méthode calculé

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol

log Pow 5.1
 Remarque En raison du coefficient de distribution n-octanol/eau, l'accumulation dans les organismes est possible.

12.4. Mobilité dans le sol**Mobilité dans le sol (Composants)****2,6-Di-tert-butyl-p-crésol**

Le produit est insoluble et s'enfonce dans l'eau.

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol

Absorbé par le sol.

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol

Immobile

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Nom commercial: Arnicae oleum coctum

Numéro de la matière: 263061

Version: 3 / CH

Date de révision: 13.05.2024

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 13.05.24

Résultats des évaluations PBT et vPvB

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT.

La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

12.7. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation *****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne) *****

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) Not water hazardous

Remarque classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

RUBRIQUE 16: Autres informations**Informations complémentaires**

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.